



IFLA

Atelier sur le Manifeste Internet



Atelier sur le Manifeste Internet

**Fédération internationale des associations de bibliothèques
et institutions (IFLA)**

**Comité pour la Liberté d'Accès à l'Information et la Liberté
d'Expression (FAIFE)**

Pourquoi un manuel de formation pour les bibliothécaires sur l'usage d'Internet?

«En termes simples, l'introduction de l'Internet dans les bibliothèques a changé la manière dont les ressources informationnelles sont fournies aux utilisateurs. De la révolution causée par l'impression, l'Internet a pris, une étape supplémentaire et fournit des informations à l'utilisateur où qu'il soit - tout ce qu'il faut c'est d'avoir la technologie appropriée. En même temps, Internet poursuit la révolution causée par l'impression grâce à la rapidité et au faible coût de diffusion de l'information. La différence cruciale, c'est la façon dont l'Internet, dans son format multimédia, efface les frontières entre la production de l'information et la consommation. Cela a changé la fourniture d'informations dans les bibliothèques en permettant à l'utilisateur de la bibliothèque d'avoir plus de contrôle sur la façon dont il ou elle accède à l'information.»
(Lignes directrices du Manifeste Internet de IFLA / UNESCO, page 9)

La manière dont l'information est fournie à travers Internet a également fondamentalement changé le rôle des bibliothécaires. Le rôle traditionnel des bibliothécaires, en tant que médiateurs, est en train d'être dépassé, étant donné que les utilisateurs gagnent de plus en plus d'indépendance dans la recherche d'information. Toutefois, la recherche d'information est devenue, à la fois plus simple et plus complexe, et les utilisateurs auront besoin de plus d'assistance et d'orientation. Internet est un outil qui peut permettre de surmonter l'exclusion sociale - mais en même temps, il pose le risque de

créer une nouvelle exclusion si elle n'est pas utilisée de façon appropriée. Ceux qui n'ont pas encore accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, ou n'ont pas les connaissances nécessaires pour leur utilisation doivent en être dotés. Les bibliothécaires peuvent, à travers des politiques efficaces et une assistance aux utilisateurs, aider à assurer le libre accès à l'information et la liberté d'expression, protéger la vie privée des utilisateurs et mieux faire connaître les risques et les défis de l'usage d'Internet.

Qui a élaboré le manuel?

Le manuel a été élaboré lors d'un atelier du Comité pour la liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression (FAIFE), qui s'est tenu en Juin 2007 à Dubaï, Émirats arabes unis. Les participants à l'atelier représentaient un large éventail de sensibilités culturelles. Le groupe de travail était composé de bibliothécaires et d'experts en sciences de l'information venant de l'Inde, du Brésil, de l'Afrique du Sud, du Japon, des Etats-Unis, de l'Ouganda, du Royaume-Uni, du Mexique, des Emirats Arabes Unis et de l'Allemagne.

Comment utiliser le manuel?

Le manuel décrit un atelier d'une journée pour un groupe de 10 à 20 participants travaillant dans des bibliothèques ou dans d'autres professions s'occupant de la fourniture de l'information.

La taille idéale pour un atelier est de 10-20 participants, de sorte que les bibliothécaires aient le temps qu'il faut avec les facilitateurs et se sentent en confiance pour exécuter leurs propres ateliers. Si les organisateurs de la conférence veulent avoir une présentation plus large (plus de 25), alors là, le Comité pour liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression (FAIFE) a besoin de savoir cela bien avant la conférence afin de faire d'autres arrangements. Voici une suggestion:

- Présenter une conférence / débat de 2 heures pour un groupe de plus de 25.
- Ensuite, présenter une conférence / débat de 6 heures pour un groupe présélectionné de 10-20. Ce groupe doit être en mesure de s'engager à tenir une session dans l'année de leur formation.
- FAIFE devrait établir une sorte de certificat pour ceux qui ont terminé la longue formule de la formation.

Le facilitateur de l'atelier n'a pas besoin d'être un expert des technologies de l'information et de la communication, mais devrait être familier au tra-

vail des bibliothécaires. Le kit comprend de courtes descriptions de chacun des ateliers, des diapositives PowerPoint qui donne un aperçu des politiques globales et des travaux de l'IFLA sur l'accès à Internet et les diapositives utilisées lors de l'atelier. Au début de chaque section, il ya une courte note à l'animateur qui informe sur l'objectif de la session et la préparation nécessaire. Le kit sera mis à jour à chaque fois que de besoin, et la dernière version mise en ligne sur le site Web du FAIFE.

Préparation de la journée

De quoi a –t-on besoin ?

- Un tableau noir ou un tableau-à feuillets mobiles
- Un ordinateur portable et un projecteur pour une présentation PowerPoint
- Des imprimés du Manifeste Internet pour chaque participant, disponible à l'adresse suivante:<http://www.ifla.org/III/misc/internetmanif.htm>
- Des imprimés (un au moins pour chaque groupe de travail) des Lignes directrices du Manifeste de l'Internet (Disponible en plusieurs langues sur le site web de l'IFLA, voir ci-dessus)
- Un imprimé ou une version numérique de caricature pour l'exercice brise-glace
- Le local qui abrite l'atelier doit avoir un accès à Internet, mais les participants n'ont pas besoin d'avoir un ordinateur pour suivre.
- Toutes les présentations PowerPoint devraient être disponibles dans la langue locale de l'atelier
- Des imprimés du questionnaire d'évaluation
- Du papier pour la prise de note des participants
- Des imprimés de la liste des partenaires potentiels et des institutions locales.

Qu'est-ce que l'animateur doit préparer:

Le manuel est auto-explicatif. L'animateur doit lire attentivement en suivant la présentation PowerPoint et le complément d'information dans l'annexe. Afin d'adapter le manuel au contexte local, certaines séances de travail ont besoin d'une préparation à l'avance.

1. Si vous souhaitez faire appel à une autorité gouvernementale ou à un membre d'une ONG locale pour le discours préliminaire ou travailler avec un bibliothécaire, un temps d'invitation est important pour la personne choisie.

2. Traduire toutes les présentations et les documents pertinents pour l'atelier dans les langues locales. *Ces traductions doivent être effectuées une semaine avant l'atelier, afin que les présentateurs puissent s'assurer que les traductions respectent l'original. Le traducteur doit être familier à la terminologie bibliothéconomique et les concepts employés dans le Manifeste de l'Internet. Une confusion est entretenue au niveau de l'audience lorsque les traductions ne sont pas claires.*

3. FAIFE recommande que les coordonnateurs locaux mènent une enquête et / ou une étude environnementale de la zone objet de discussion de l'atelier. L'étude pourrait contenir des données sur le nombre de bibliothèques qui ont accès à Internet. Par exemple, combien de terminaux sont disponibles pour le public? Le coordonnateur local peut également se référer aux Nations Unies et sur d'autres données sur la localité. Un tel profil est utile pour comprendre la situation locale en termes d'accès à Internet. **Les meilleurs ateliers ont été ceux dans lesquels les bibliothécaires ou les agents publics ont présenté une telle étude. Les dirigeants des ateliers FAIFE peuvent organiser un programme et intégrer ces orateurs. Des exemples de bonnes présentations ont porté sur: le point sur l'accès à Internet dans le pays d'accueil par un représentant des télécommunications; le niveau économique et éducationnelle de l'accès à l'information des peuples autochtones par le chef du Département de l'Education, l'état des maladies (VIH, paludisme, dengue) par un responsable de la santé publique.**

Un questionnaire en anglais peut être trouvé dans l'annexe de ce document

Pour un questionnaire en espagnol, voir:

<http://una.ac.cr/Seminario-IFLA/CuestionarioInternet.html>

4. Envoyer le questionnaire aux participants lors de l'envoi des invitations

5. Collecte / signets des sites locaux sur l'e-commerce, e-learning, cours gratuits sur l'initiation à l'informatique, l'information sur le VIH / SIDA, etc.

6. Recueillir sur place des éléments pertinents et des informations sur les lois locales, nationales, les collectivités locales et les partenaires potentiels
- Etablir une liste de partenaires pour les participants.

PROGRAMME- UNE JOURNEE (8 heures)

Matinée (3 heures 30 min)

Introduction (Cérémonies)(30min-45 min)

Exercice de Brise-glace (15 min)

Manifeste de l'Internet (45 min)

Pause café (15 min)

Internet dans les bibliothèques (1h30min)

Déjeuner (1 heure 30 min)

Après-midi (3 heures)

La mise en œuvre du Manifeste de l'Internet dans les bibliothèques

Cas et exemples (1 heure)

Accès / Confidentialité et sécurité (15 min)

Rôle des bibliothécaires (15 min)

Pause café (10 min)

Comment rédiger des politiques (20 min)

Pratique de l'activité (45 min)

Prochaines étapes (15 min)

Les huit heures du programme donnent l'occasion d'aborder d'importants aspects sur l'usage d'Internet dans les bibliothèques et permettent un moment de discussion et de pratique des activités. Toutefois, il suit, un régime strict de temps et s'il y'a plus de temps disponible le programme peut être étendu à un atelier de deux à trois jours en mettant l'accent sur le contexte local, les obstacles culturels à la fourniture de l'information et la maîtrise de l'information de la population locale.

Introduction (30 - 45 minutes)

Note au facilitateur: La session d'introduction sert à familiariser les participants avec le contexte de l'atelier et expliquer le but de l'atelier. Les participants apprennent ce qu'est FAIFE est et comment il fonctionne.

1. Accueil des mécènes locaux, les coordonnateurs d'atelier, les sponsors et autres principaux dignitaires

2. Reconnaissance des lieux

Information des participants au sujet de salles de bains, des procédures d'urgence, etc --(Selon le cas)

3. Il s'agit d'un atelier du FAIFE. FAIFE c'est ... (diapositive PowerPoint disponible)

FAIFE a été fondé à Copenhague en 1998. Il s'agit d'une initiative au sein de l'IFLA (Fédération internationale de l'Association de bibliothèques et d'institutions) pour défendre et promouvoir les droits de l'homme fondamentaux définis à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies:

Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce droit comprend la liberté d'avoir des opinions sans ingérence, de rechercher, recevoir et répandre des informations et des idées par tout média et indépendamment des frontières.

Le Comité FAIFE et le Bureau favorisent le libre accès à l'information et la liberté d'expression dans tous les aspects, directement ou indirectement, liés aux bibliothèques et la bibliothéconomie.

FAIFE surveille l'état de la liberté intellectuelle au sein de la communauté des bibliothèques dans le monde entier, soutient la politique de développement et de coopération de l'IFLA avec les autres organisations internationales de Droits de l'homme, et répond aux violations de la liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression.

La liberté intellectuelle est un droit pour toute personne, à la fois d'avoir et d'exprimer des opinions, rechercher et recevoir des informations. La liberté intellectuelle est le fondement de la démocratie. La liberté intellectuelle est au cœur de la notion de bibliothèque.

FAIFE est financé par l'Agence suédoise de développement international et la coopération (Sida).

4. Discours inaugural (facultatif)

5. Objectif de l'atelier (présentation PowerPoint disponible)

Une critique fréquente de la promotion de la liberté intellectuelle et d'accès à Internet, est qu'il ya des problèmes plus importants et plus urgents à résoudre: la faim, le manque de logement, le manque d'éducation et la propagation des maladies mettant la vie en danger. On peut se demander: Pourquoi quelqu'un qui n'a pas accès à l'eau potable devrait avoir accès à Internet? Les politiques de l'IFLA en vers la liberté intellectuelle reconnaît l'urgence de ces défis. Toutefois, ce n'est pas une décision de « ou-ou ». Promouvoir la liberté intellectuelle et le libre accès à l'information réhabilite les personnes défavorisées. L'accès à l'information peut être des vies sauvées dans de nombreuses situations. Par exemple, on a besoin de savoir comment se transmet le VIH de manière à prévenir efficacement l'infection. On a besoin de savoir où trouver un logement ou les options d'éducation disponibles dans le contexte local ou ailleurs. Internet peut offrir les informations dont les gens sont gênés de demander, car ils craignent la stigmatisation et la discrimination. L'Internet contient des informations sur les opportunités locales et les institutions qui donnent des soutiens dans les situations difficiles. Enfin et surtout, il s'agit d'une importante source de connaissance en elle-même, et si elle est bien utilisée, les gens peuvent apprendre beaucoup de choses sur pratiquement tous les sujets qui les intéressent.

L'Internet a donc le potentiel d'aider à développer des compétences qui peuvent contribuer à améliorer la situation économique d'une personne. Internet a le potentiel de fournir l'accès à l'information indispensable pour la qualité de vie d'une personne en termes d'engagement civique, de santé, de situation économique, d'opportunités d'emploi, et de développement culturel individuel (ou quelque chose du genre).

Un usage responsable d'Internet, toutefois, suppose un certain degré de maîtrise de l'information et des connaissances sur les risques potentiels. Pour bénéficier des possibilités offertes par Internet et protéger la vie privée des utilisateurs, une formation et une orientation sont nécessaires. La fourniture et la diffusion de l'information sont ce que les bibliothèques assurent. Avec l'introduction de l'Internet, le rôle des bibliothécaires a changé. Ils sont devenus d'importants conseillers en information.

Le but de cet atelier est de sensibiliser les bibliothécaires sur les possibilités et les défis posés par l'Internet et les aider à s'installer dans ce nouveau rôle. Il offre des exercices pratiques qui permettront aux participants de se familiariser avec les applications Internet et les aider à comprendre les difficultés auxquelles les utilisateurs pourraient faire face. L'atelier est inspiré par le Manifeste sur Internet de l'IFLA - un document à larges principes qui devrait s'adapter aux différentes circonstances. Chaque bibliothèque ou autre institution d'information devra élaborer sa propre politique sur les questions relatives à Internet.

Les politiques d'Internet doivent être conçues, car toutes les institutions ont des missions, des buts et objectifs différents, et les bibliothèques doivent refléter cela. Les lois diffèrent d'un pays à l'autre, les cultures nationales et régionales varient à travers le monde entier, et les besoins des utilisateurs sont différents dans les différentes institutions. Si les institutions ont des politiques claires, il va y avoir moins de besoin de supervision et de contrôle.

La partie matinale de l'atelier donne une introduction sur le Manifeste de l'Internet et le rôle actuel de l'Internet dans les bibliothèques. La séquence de l'après-midi se concentre sur la mise en œuvre du Manifeste et l'élaboration de politiques qui répondent à la situation.

6. Les déclarations d'éthique

Garder à l'esprit les inégalités de genre, les exigences locales, les différences culturelles et les pratiques

Quand l'information numérique et les technologies de l'information et de la communication ont été introduites pour la première fois, beaucoup de gens les voyaient comme un moyen de surmonter les inégalités et l'exclusion sociales. Malheureusement, il est apparu très vite que ces espoirs ont été trop optimistes. Aujourd'hui, de grandes différences existent dans la répartition de l'accès à Internet et aux technologies de l'information et de la communication à travers le monde. Le manque de ressources, de politiques et de volonté politique a créé un phénomène généralement appelé la «fracture numérique». Les obstacles engendrés par les origines ethniques, le genre, la sexualité, le handicap physique ou mental, le niveau de scolarité, le statut d'emploi ou la situation économique sont responsables de l'exclusion de nombreux citoyens. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies, a abordé ce problème dans sa déclaration au Sommet mondial sur la société de l'information qui a eu lieu à Genève en 2003:

«Ce que l'on nomme la fracture numérique est en fait plusieurs lacunes en une. Il y a une **fracture technologique** - grand gap en infrastructure. Il ya un **fossé en matière de contenu**. Un grand nombre d'informations sur le Web n'est tout simplement pas pertinent par rapport aux besoins réels des personnes. Et près de 70% des sites web du monde sont en anglais, excluant du coup des voix et points de vue locaux. Il ya un **fossé entre les sexes**, les femmes et les filles bénéficiant moins de l'accès aux technologies de l'information que les hommes et les garçons. Cela peut être vrai aussi bien pour les pays les riches que pour les pays pauvres.» (Kofi Annan, le SMSI, Décembre 2003 - disponible en diapositive PowerPoint).

Ces questions doivent être gardées à l'esprit lorsqu'on aborde la mise en œuvre et le développement des politiques locales. Une évaluation minutieuse de la disponibilité locale des ressources doit avoir lieu – En se référant au matériel et aux logiciels mais aussi au contenu de l'Internet local. Une perspective genre devrait être intégrée et menée dans toutes les politiques d'Internet dans les bibliothèques. Un renforcement des capacités vers l'égalité des sexes doit être examiné et les possibilités de renforcer la participation des femmes devraient être examinées durant l'atelier. Les obstacles à l'information - économiques, sociaux et culturels - peuvent varier d'une bibliothèque à une autre et méritent d'être étudiés si une fourniture efficace de l'information doit avoir lieu. Si une haute priorité n'est pas accordée à ces aspects, Internet creusera les inégalités existantes et créera une nouvelle exclusion sociale. Par ailleurs, une évaluation minutieuse de la situation et l'élaboration de politiques appropriées peuvent permettre de réhabiliter les défavorisés et les exclus et conduire à l'amélioration de changements sociaux et économiques.

Exercice de Brise-glace (15 minutes)

Qu'est-ce qu'un brise-glace?

Brise-glaces sont des activités entreprises au début d'un exercice pour faire de telle sorte que les gens se sentent à l'aise.

Note au facilitateur: Choisir un exercice de brise-glace qui correspond au cas donné. Qu'est-ce qui pousse les gens à se sentir à l'aise ou accroît l'intérêt au thème de l'atelier, cela dépend beaucoup de la culture du pays et de son environnement, mais aussi de la taille du groupe. Vous pouvez choisir l'exercice de brise-glace proposé, mais aussi travailler avec d'autres exercices si vous pensez que celui là ne sied pas au cas local.

Personne ne sait que vous êtes un chien

Note au facilitateur: Sur les sites Web indiqués ci-dessous vous pouvez trouver une caricature de Peter Steiner, qui a été publiée dans la revue «The New Yorker» en 1993. Vous allez aussi trouver deux caricatures qui ont été tirées en réaction aux caricatures de Steiner dessin animé. Disposer les participants en petits groupes de 3-4 personnes. Distribuez en en premier la caricature de Steiner. Laissez les gens discuter de la bande dessinée pendant cinq minutes. Les questions ci-après doivent suivre :

- Sur quoi portait la caricature?
- Etes-vous d'accord sur le message de la bande dessinée ?
- Quel est l'avantage du fait que personne ne sache que «vous êtes un chien»?
- Quels risques crée-t-il ?

Au bout de cinq minutes proposer les deux autres caricatures. Avoir une discussion avec l'ensemble du groupe sur le message de la caricature de Steiner et sur le second.

L'exercice devrait sensibiliser les participants sur le potentiel d'Internet (égalité, non-discrimination) et les risques éventuels (intérêts commerciaux, manque de respect de la vie privée).

Les dessins animés peuvent être téléchargés sur les sites suivants:

<http://www.lib.unb.ca/instruction/LILT/mod5/18-internet-dog.html>

<http://www.unc.edu/depts/jomc/academics/dri/idog.html>

<http://blog.futurelab.de/uploads/Artikel/youradogarentyou.gif>

Vue d'ensemble du Manifeste d'Internet (45 min)

Note au facilitateur: Distribuez les copies du Manifeste d'Internet et les lignes directrices du Manifeste. Utilisez les diapositives PowerPoint qui viennent avec le manuel. Les informations locales et régionales doivent être recueillies à l'avance. Utilisez ces informations et les résultats de l'enquête (Questionnaires envoyés aux participants avant l'atelier) pour «adapter» le contenu du Manifeste Internet.

1. Qu'est-ce que Internet?

L'Internet se compose de millions d'ordinateurs à travers le monde entier. Leurs propriétaires mettent l'information qui s'y trouve à la disposition de toute personne qui voudrait y accéder. L'accès est acquis à travers un réseau de câbles, à fils et de liens sans fil qui peuvent connecter chaque ordinateur avec tous les autres. Le World Wide Web propose des listes de quelle information se trouve, et permet à l'internaute de visualiser les articles listés.

2. L'Internet et l'article 19

L'Internet plus que tout autre support fait de l'article 19 une réalité. Le World Wide

Web permet aux chercheurs de chercher, de recevoir et de diffuser l'information. Il donne accès à toutes sortes d'informations et d'idées. L'Internet offre non seulement le texte, mais le son, les images et la vidéo, et il est aussi interactif. Il fait tout cela sans considération de frontières.

3. Quel est le problème?

Bien que l'Internet soit merveilleux, il présente des inconvénients. Il est difficile d'avoir la certitude que l'information est à jour et fiable. Certaines personnes mettent des informations potentiellement dangereuses accessibles. Il peut être difficile de trouver exactement les informations utiles. FAIFE estime que les bibliothécaires devraient essayer de rendre Internet accessibles et aider les chercheurs à mieux l'utiliser.

4. Manifeste de l'Internet

FAIFE vise à promouvoir la liberté intellectuelle, en encourageant les bibliothécaires à faire un meilleur usage d'Internet. Cela comprend

- l'offre de formation pour les chercheurs
- Aider les chercheurs à utiliser Internet efficacement
- Fournir un accès aussi libre de restrictions que possible

La campagne de FAIFE contre les restrictions peut paraître controversée pour certains, mais elle découle directement de l'article 19.

5. Principes de la liberté d'accès à l'information via l'Internet

Note au facilitateur: Utilisez les imprimés du Manifeste pour cette partie.

L'accès à l'Internet et à toutes ses ressources doit être compatible avec la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et particulièrement l'article 19.

L'interdépendance mondiale de l'Internet fournit un moyen par lequel ce droit pourrait être joui par tous. En conséquence, **l'accès ne doit être soumis ni à une forme de censure d'ordre idéologique, politique ou religieux, ni à des barrières économiques.**

Les bibliothèques et les services d'information ont également la responsabilité de desservir l'ensemble des membres de leurs communautés, **sans distinction d'âge, de race, de nationalité, de religion, de culture, d'affiliation politique, d'handicap physique ou autres, de genre ou d'orientation sexuelle, ou de tout autre statut.**

Les bibliothèques et services d'information doivent **soutenir** le droit des utilisateurs à rechercher **l'information de leur choix.**

Les bibliothèques et services d'information doivent **respecter la vie privée** de leurs utilisateurs et reconnaître que les ressources qu'ils utilisent doivent rester confidentielles.

Les bibliothèques et services d'information ont la responsabilité de **faciliter et de promouvoir l'accès du public** à une information de qualité et à la communication. Les utilisateurs devraient être assistés avec **les compétences nécessaires et un environnement adapté** au point de pouvoir choisir les ressources d'information et les services librement et en toute confiance.

En plus des nombreuses ressources disponibles sur l'Internet, certaines sont incorrectes, trompeuses et peuvent relever de l'offense. Les bibliothécaires doivent fournir aux usagers de la bibliothèque l'information et les ressources pour apprendre à utiliser Internet et l'information électronique de manière **efficace et efficace.** Ils doivent promouvoir activement et faciliter un

accès de qualité à l'information en réseau pour l'ensemble de leurs utilisateurs, y compris les enfants et les jeunes.

Par rapport à d'autres services de base, l'accès à Internet dans les bibliothèques et les services d'information **doit être gratuit**.

6. Les lois et les politiques

Note à l'animateur: Toutes les lois ou de politiques régionales, nationales et locales devraient être recueillies à l'avance. Celles-ci pourraient être par exemple les lois actuelles sur la liberté de l'information ou de la législation nationale en matière de sécurité. Cette partie de la présentation pourrait être mieux accomplie par un bibliothécaire du milieu.

7. Accès à Internet et usage d'Internet dans les bibliothèques locales

Note au facilitateur: Utiliser les résultats des questionnaires (annexe) sur l'accès à Internet et l'usage d'Internet dans les bibliothèques locales (les enquêtes sont disponibles en anglais et en espagnol et méritent d'être traduites dans les langues du pays si nécessaire). Présenter un résumé des résultats.

Pause café (15 minutes)

Le rôle actuel de l'Internet dans les bibliothèques (1 heure 30 min)

1. Le rôle des bibliothèques?

Cette session débute par une démonstration en ligne des ressources de l'Internet qui peuvent aider une bibliothèque à avoir un impact positif sur la maîtrise de l'information, la construction d'une société civile, ou le développement économique. Les exemples de la présentation pourraient inclure des sites du web local sur le commerce électronique, la gouvernance électronique, le e-learning, les cours gratuits sur l'initiation à l'informatique, l'information sur le VIH / SIDA, etc.

Note au facilitateur: Dans l'annexe, vous trouverez une sélection de ressources d'Internet sur des études de cas, des projets et initiatives locaux.

Facultatif: Si vous le souhaitez une courte introduction sur le commerce électronique, la gouvernance électronique, et e-learning peut être incluse dans cette session. (Diapositives PowerPoint disponible).

2. L'impact socio-économique de l'Internet

Les coordonnateurs locaux devraient être en mesure de fournir des exemples réels ou des statistiques montrant l'importance de l'Internet pour le développement local.

Note au facilitateur: S'adapter à la zone! Essayez d'avoir des informations par l'intermédiaire du Bureau des statistiques. S'il n'y a pas de données disponibles, il suffit de choisir un exemple contexte local. Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) et du Business électronique, branche de la Direction générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) recueille également des données par pays, qui alimentent une base de données mondiale, publiée dans rapport annuel d'informations économique de la CNUCED: (http://www.unctad.org/en/docs/sdteecb20071_en.pdf)

Des informations générales sur l'influence positive des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur le développement peuvent également être trouvées dans le document suivant: http://www.unctad.org/en/docs/iaosmisc200513_en.pdf

3. Les obstacles à l'accès au libre et au gratuit sur Internet

Note au facilitateur: tableau noir ou tableau à feuillets mobiles

Le libre accès à l'Internet ne peut être tenu pour acquis. Dans de nombreux endroits, en particulier dans les pays en développement, des ressources importantes, telles que les matériels, les logiciels et même la fourniture régulière d'électricité et des lignes téléphoniques peuvent ne pas être disponibles. Mais le non accès aux ressources peut ne pas être le seul obstacle à l'accès au libre et gratuit. Dans certains pays, certains sites utiles d'Internet peuvent être bloqués en raison de l'état censure. Dans les endroits où les gens n'ont pas les connaissances de base en informatique, l'appui professionnel est nécessaire pour permettre aux utilisateurs de bénéficier des avantages d'Internet.

Les participants de l'atelier, eux-mêmes, connaissent mieux les principaux obstacles quant ils essayent de tendre la main aux utilisateurs locaux ou qu'ils cherchent librement des informations dans leur pays. Cette session est donc envisagée comme un exercice interactif. Selon le nombre de participants à l'atelier, cet exercice peut être effectué dans un groupe d'environ quatre personnes. Les participants doivent réfléchir et noter les obstacles auxquels ils s'attendent à être confronté dans leur environnement de travail sur le gratuit et le libre accès à Internet.

Au bout de 30 minutes, les résultats du travail de groupe seront présentés et recueillis au tableau noir / tableau de cluster dans des catégories telles celles-ci:

- **Psychologique** – peur de l'ordinateur, de peur de faire quelque chose de mal, peur du non respect de la vie privée, etc.
- **Social** - discrimination par le statut de l'emploi, discrimination la formation reçue, discrimination par l'origine ethnique, discrimination par l'âge et par l'aptitude physique, etc.
- **Economique** - les frais d'accès, le coût du transport des utilisateurs pour se rendre à la bibliothèque.
- **Technologique** - disponibilité du matériel et des logiciels, la maintenance du système, la compatibilité.
- **Culturel** - manque de disponibilité des logiciels dans les langues locales, la discrimination du genre, la discrimination par la sexualité, la superstition et les mythes.
- **Politiques** - la censure, le manque de politiques, la violation de la vie privée.
- **Manque de qualification** - analphabétisme, non initiation-informatique, manque d'expérience dans l'utilisation d'Internet.

- **Autres** - manque d'opportunités, manque d'infrastructures, de la fiabilité d'Internet, authentification.

Après avoir énuméré les obstacles potentiels au libre accès, il devrait être aménagé un temps de discussion sur la façon de traiter ces obstacles et la façon de trouver des solutions pour l'accès libre.

Note au facilitateur: Les lignes directrices du Manifeste Internet comprennent un chapitre sur les obstacles qui peuvent être utiles pour la discussion. Si nécessaire, donner une courte introduction aux participants pour expliquer ce qui est le filtrage et la façon dont la vie privée des utilisateurs peut être protégée.

Qu'est-ce que le filtrage?

Un logiciel de filtrage est un logiciel qui présélectionne les sites Web consultés par les utilisateurs et ne donne accès qu'aux informations sélectionnées. Dans le processus de sélection, des sites Web s'ouvrent généralement par certaines expressions, etc., il est également possible de bloquer des sites par le nom de domaine.

4. Histoires de réussites de bibliothèques utilisant Internet

Note au facilitateur: Inviter, si possible, un conférencier pour parler des réussites locales. L'accent devrait être mis sur les réussites au sein d'un contexte de développement. Les échecs et les mises en garde devraient également être inclus - non pas pour décourager l'auditoire, mais pour les aider à éviter les mêmes embûches.

5. Risques et opportunités de l'Internet

La partie matinale s'achèvera par une discussion de groupe sur les risques et les opportunités d'Internet. Les sujets pourraient comprendre qui est responsable de l'usage d'Internet dans les bibliothèques.

Exemple: les sites Internet peuvent aider les élèves à faire leurs devoirs. Internet peut également mener les mêmes étudiants vers des prédateurs en ligne sur certains sites web.

Déjeuner (1 heure 30 min)

Mise en œuvre du Manifeste de l'Internet dans votre bibliothèque - exercice interactif

1. Exercice interactif (1 heure)

Note au facilitateur: les participants doivent travailler avec des copies des Lignes directrices du Manifeste de l'Internet pour trouver des solutions aux exemples cités. L'objectif de la session est la participation de l'auditoire, en se concentrant sur des situations concrètes et en étant réel.

Exemples:

a) La loi de notre pays oblige les bibliothèques à installer un logiciel de filtrage. Est-ce que c'est contre le principe du libre accès? Si oui, que pouvons-nous faire?

Réponses à partir des lignes directrices du Manifeste de l'Internet:

- Le recours à des logiciels de filtrage sur l'accès public de l'Internet est une violation de la liberté d'information en ligne des utilisateurs.
- En raison de l'imprécision du langage humain des blocages accidentels de l'accès peuvent se produire.
- Les filtres sont appliqués dans de nombreuses bibliothèques selon la loi du pays ou la réglementation de l'institution mère. Les bibliothécaires devraient chercher à appliquer le niveau le plus bas de blocage, et ne pas réduire la disponibilité de l'information par l'installation de leur propre logiciel de filtrage supplémentaire.
- Si la loi oblige les bibliothèques à installer un logiciel de filtrage, elle doit indiquer aussi clairement qui est responsable du contrôle et du filtrage. Les bibliothèques devraient chercher à conserver le pouvoir d'ajuster les paramètres et les niveaux de filtrage.

Les utilisateurs doivent être clairement informés de leur présence et avoir la possibilité de contester des cas de blocage, ou de faire de requêtes d'ajustement des critères de blocage.

Il y a là une preuve statistique que les filtres ne fonctionnent pas, en raison de l'imprécision du langage humain. Les bibliothécaires devraient la détenir quand ils sont en position de dire à une autorité publique que les filtres peuvent ne pas résoudre les problèmes pour lesquels ils étaient conçus. Ils peuvent constituer un gaspillage d'argent et créent un faux sentiment de sécurité.

b) Notre bibliothèque compte de nombreux enfants et adolescents parmi ses utilisateurs. Devons nous bloquer le contenu qui ne leur convient pas ?

Réponses de l'Internet Manifeste de lignes directrices de l'Internet:

- Les bibliothèques doivent veiller à ce que l'information disponible sur Internet soit accessible à tous, indépendamment de l'âge et de toutes autres discriminations. Les bibliothèques doivent avoir une politique claire sur l'usage d'Internet par les enfants et les mineurs, et cette politique devrait être expliquée aux parents lorsqu'ils utilisent pour la première fois les installations.
- Là où les bibliothécaires ont un devoir reconnu de veiller sur les enfants et les jeunes gens, de s'assurer qu'il n'existe pas d'exposition de ressources non voulues, que leurs parents et les tuteurs pourraient trouver nuisibles, une attention particulière doit être accordée à la fourniture spéciale d'espace, de formation, du matériel et des portails pour l'utilisation d'Internet par les enfants.

c) Notre bibliothèque offre l'accès Internet gratuit. Cependant, nous sommes confrontés à un problème, du fait que les gens se retrouvent à la bibliothèque toute la journée à écrire des emails et à chatter. Les utilisateurs qui veulent faire de la recherche ou consulter Internet doivent attendre pendant des heures. Que pouvons-nous faire?

Réponses de l'Internet Manifeste de lignes directrices:

- Les bibliothèques doivent toujours chercher à donner un accès gratuit à Internet, afin d'assurer l'égalité et l'équité dans l'accès aux services d'information en ligne.
- Les bibliothèques doivent élaborer des politiques claires et transparentes pour l'accès à Internet en soulignant particulièrement l'équilibre des responsabilités entre le personnel et les utilisateurs.

d) Quel type de politique pour résoudre effectivement ce problème?

- La politique mise en place peut stipuler que les ordinateurs de la bibliothèque ne doivent pas être utilisés pour l'envoi de courriels, pour chatter ou pour des activités commerciales.
- On peut donner à chaque utilisateur une tranche horaire pour la connexion à Internet.

e) Nous nous sommes rendus compte que les femmes et les filles se sentent moins à l'aise en utilisant Internet que les hommes et les garçons. Que pouvons-nous faire pour les encourager à utiliser l'Internet?

Réponses des Lignes directrices du Manifeste de l'Internet:

- Les bibliothèques qui fournissent un accès public à internet ont la responsabilité d'assurer la disponibilité de l'accès aux groupes qui dans une certaine mesure pourraient être désavantagés.
- Les bibliothèques doivent fournir une formation à tous les utilisateurs sur l'accès à l'information sur Internet et, si possible, dans des techniques de recherche avancée d'information.
- Les utilisateurs doivent être assistés avec les compétences nécessaires et un environnement adéquat.

f) Que pouvons-nous faire d'autre?

- Assurer une formation spéciale aux femmes et aux jeunes filles.
- Réserver un ordinateur que les femmes et les filles utilisent.
- Ajouter du contenu pertinent pour les femmes et les filles aux favoris.

2. Accès / Vie privée / Sécurité (15 min)

Note au facilitateur: utiliser les diapositives Power Point (vie privée et sécurité)

Les bibliothèques d'accès internet doivent trouver le juste milieu entre le respect de la vie privée et les considérations de sécurité des utilisateurs et des réseaux. Par exemples, la plupart des réseaux doivent être protégés des violations de sécurité et la vie privée des utilisateurs doit être respectée, au moment où les bibliothécaires veulent fournir à leurs utilisateurs le maximum d'informations sur les archives ouvertes disponibles sur Internet.

Que disent les Lignes directrices du le Manifeste Internet sur la vie privée des utilisateurs:

Les bibliothécaires doivent respecter la vie privée des utilisateurs de l'Internet dans la bibliothèque et de leur choix dans la recherche d'informations.

Les bibliothécaires ne doivent pas garder plus d'enregistrements de pages web que ce que la loi a requis et ne devraient pas les garder plus longtemps que prévu, ils doivent veiller à l'intégrité de ces enregistrements en tout temps.

Note au facilitateur: Introduire une brève discussion sur les avantages et les inconvénients du respect de la vie privée des utilisateurs, si il ya assez de temps.

3. Rôle des bibliothécaires (15 min)

Note au facilitateur: Faire faire aux participants une synthèse sur le rôle des bibliothécaires en ce qui concerne l'usage d'Internet, avant la pause café. Recueillir leurs contributions sur le tableau noir / tableau à feuillets. Utilisez les lignes directrices du Manifeste de l'Internet pour compléter la collecte. S'il ya assez de temps vous pouvez introduire une brève discussion.

Il doit être clair pour les participants de l'atelier que dans l'ère de l'Internet, **on a plus que jamais besoin des bibliothécaires.**

Le résumé doit comporter les aspects suivants:

- Rédiger des politiques sur l'accès à Internet / usage
- Installez un logiciel spécifique qui donne accès à des bases de données, etc.
- Apporter une assistance aux utilisateurs
- Offrir une formation sur la maîtrise de l'information d'Internet
- l'initiation `informatique
- compétences de navigation
- Ajouter aux favoris et référencer le contenu local

Pause café (10 minutes)

4. Comment rédiger des politiques (20 min)

Note au facilitateur: FAIFE a préparé une présentation sur la manière de rédiger les politiques en faveur des bibliothèques, en utilisant les lignes directrices du Manifeste de l'Internet.

5. Pratique de l'activité (45 min)

Note au facilitateur: Les participants à l'atelier doivent être répartis en petits groupes et élaborer un projet pour le contexte local. Choisir parmi les exemples suivants:

- Fournir une assistance Internet à une petite entreprise dans la communauté locale
- Rédiger une campagne de communication
- Concevoir un atelier sur la bibliothèque pour aider les membres de la communauté à l'usage
- Créer un contenu local / langue autochtone
- Elaborer des politiques d'accès à Internet.

6. Prochaines étapes (15 min)

Note au facilitateur: Distribuer aux participants les documents précédemment élaborés avec des informations sur les institutions locales et les partenaires. Peut-être que les participants connaissent des institutions ou des partenaires potentiels auxquels vous n'aviez pas pensés. Ajouter leurs idées à la fiche et fournir une version mise à jour de la liste à tous les participants après l'atelier.

L'atelier se termine par une discussion ouverte qui vise à identifier les lignes d'action.

Annexe

- **Questionnaire 1:** Recueillir à l'avance des informations anonymes sur l'usage de l'Internet des participants au niveau de leurs lieux de travail. Le questionnaire devrait être envoyé aux participants lors de leur inscription à l'atelier et être renvoyé avant le commencement de l'atelier. Les informations de cette étude peuvent être utilisées pour la présentation de la matinée «Accès à Internet et usage d'Internet dans les bibliothèques locales»
- **Liste des sites web** avec des informations sur **des exemples locaux** (activités, initiatives et réussite)
- **Questionnaire 2:** Questionnaire d'évaluation à remplir par les participants à la fin de l'atelier.
- **Ressources Internet** et lectures complémentaires sur l'usage d'Internet dans un cadre de développement.

Questionnaire pour évaluer l'usage d'Internet et les politiques

L'atelier FAIFE sur la mise en œuvre du Manifeste Internet dans les bibliothèques comprend une présentation sur la situation actuelle dans les bibliothèques du pays où l'atelier se tient. Les statistiques sur l'information concernant les bibliothèques, les bibliothécaires et les politiques ne sont souvent pas couvertes par les données statistiques nationales ou régionales. Donc, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire et nous aider à adapter le contenu de l'atelier à la situation locale.

Pour classer votre pays, s'il vous plaît, donnez des informations sur les indicateurs suivants:

Caractéristiques du pays

Nom:

Superficie en mille en km² / milles²:

Population totale:

Pourcentage de la population urbaine:

Pourcentage de la population rurale:

Pourcentage de la population analphabète:

Nombre de bibliothèques dans le pays:

Nombre de bibliothécaires professionnels (Licence, Master, etc):

Nombre des autres personnes travaillant dans les bibliothèques :

Nombre de foyers disposant d'un accès Internet dans le pays:

Autres indicateurs:

Votre pays a-t-il une législation sur l'accès à l'information?

1) Dans quel type de bibliothèque travaillez-vous?

Bibliothèque publique:

Bibliothèque scolaire:

Bibliothèque Universitaire:

Autre:

2) Quel est le nombre total de personnel qualifié dans votre bibliothèque?

Grade	Homme	Femme
-------	-------	-------

Ph.D.

Master

Licence

Brevet

Autres

3) Combien (en pourcentage) d'utilisateurs de ces classes d'âge ont visité votre bibliothèque au cours du mois dernier?

Âge	Hommes	Femmes
-----	--------	--------

3-5 ans

6-12 ans

13-17 ans

18-50 années

de plus de 50 ans

Total

4. Combien de membres du personnel de votre bibliothèque sont familiers avec Internet?

5. Est-ce que votre bibliothèque a son propre site web?

Oui / Non

6. Est-ce que votre bibliothèque fournit un accès Internet? (Si non, passez à la question 18)

Oui / Non

Si oui, y a-t-il des frais pour l'usage d'Internet?

Oui / Non

7. Combien d'ordinateurs sont disponibles pour l'usage d'Internet?

8. Est-ce que votre bibliothèque dispose d'une politique pour l'usage d'Internet?

Oui / Non

9. Est-ce que votre bibliothèque assure une assistance du personnel aux utilisateurs qui ne sont pas familiers avec l'usage Internet?

Oui / Non

10. Est-ce que votre bibliothèque offre une formation en informatique et à la maîtrise d'Internet aux utilisateurs qui ne sont pas familiers avec Internet?

Oui / Non

(Si Oui, s'il vous plaît indiquer de quel type)

11. Quels sont les groupes de personnes qui ont des problèmes ou sont défavorisés pour l'accès à Internet dans votre pays?

Les personnes âgées: Oui / Non

Les femmes et les filles: Oui / Non

Les personnes déplacées: Oui / Non

Les personnes analphabètes: Oui/Non

Les pauvres: Oui / Non

Certains groupes ethniques: Oui / Non

D'autres: Oui / Non

12. Comment faites vous pour atteindre les groupes défavorisés et vulnérables?

13. Est-ce que votre bibliothèque utilise un logiciel de filtrage?

Oui / Non

Si oui, pourquoi?

a. Politique nationale: Oui / Non

b. Protection des utilisateurs contre les contenus dangereux: Oui / Non

c. Autres raisons : Oui / Non

14. Quelles sont les principales applications que les usagers utilisent avec les ordinateurs de la bibliothèque? S'il vous plaît indiquer le pourcentage.

- a. Courrier électronique
- b. Chat
- c. Téléchargements
- d. Recherche d'information
- e. Autres

15. Est-ce que votre bibliothèque fournit des informations sur le l'enseignement à distance, le commerce électronique et la gouvernance électronique?

Oui / Non

16. Est-ce que votre bibliothèque propose des signets et fournir une aide à la navigation pour trouver du contenu dans les langues locales ou pour des besoins locaux?

Oui / Non

17. Croyez-vous que l'accès du public à l'Internet dans les bibliothèques peut contribuer à l'amélioration de la situation économique de votre pays?

Oui / Non

Si oui, pourquoi?

Si non, pourquoi pas?

18. Si votre bibliothèque ne donne pas accès à Internet, pourquoi?

- a. manque de ressources: Oui / Non

b. manque de personnel formé Oui /Non

c. Loi nationale Oui / Non

d. Autres raisons Oui / Non

19. Croyez-vous que l'accès à Internet pourrait bénéficier à vos utilisateurs et à votre bibliothèque?

Oui / Non

Si non, pourquoi pas?

Sites web qui peuvent être utiles pour trouver des exemples locaux et des données sur l'usage d'Internet au niveau des pays

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur les TIC pour le développement

http://www.sdn.undp.org/it4dev/docs/about_undp.html

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur le commerce électronique

http://new.unctad.org/templates/Page_697.aspx

http://www.unctad.org/en/docs/iaosmisc200513_en.pdf

Etudes de cas, projets et initiatives:

TIC pour le développement - une plate-forme de la société civile http://www.ict4development.org/resources/case_studies/case_studies_home.htm

Politiques TIC & Etudes - Etudes de cas sur différents sujets

<http://www.comminit.com/en/taxonomy/term/308321?page=next>

Le Centre de Recherches pour le Développement International fournit des informations sur l'usage des TIC pour toutes les régions

<http://www.idrc.ca/ict4d/>

Le Programme pour le développement de l'information fournit des informations sur les différents aspects des TIC dans les pays en développement

<http://www.infodev.org/en/Topics.html>

IMFUNDO - Un réseau interactif de santé en ligne

<http://hivaids.digitalbrain.com/hivaids/homepage/home/>

ELDIS - fournit une collection de documents d'organismes de développement et dispose de toute une section sur les projets TIC

<http://www.eldis.org/ict>

Le Développement Gateway fournit des liens de rapports sur des activités et les meilleurs documents pratiques

<http://topics.developmentgateway.org/ict/index.do>

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Reportages sur le terrain sur l'usage des TIC <http://www.sdn.undp.org/it4dev/docs/stories.html>

Exemples sur E-agriculture dans de nombreuses langues

[http://www.e-agriculture.org/
examples.html](http://www.e-agriculture.org/examples.html)

Des informations sur des projets E-commerce peuvent être consultés sur les sites de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

<http://www.unctad.org/Templates/StartPage.asp?intItemID=2629&lang=1>

Asie - le site Web régional du PNUD fournit de nombreuses informations sur les projets et tous les sujets liés à l'usage des TIC

<http://www.apdip.net/resources/case/>

Questionnaire d'évaluation

Nom de l'atelier:

Lieu de formation:

Date:

Position du participant (facultatif):

Nombre de jours de l'atelier:

Dans quel type de bibliothèque travaillez-vous?

Bibliothèque scolaire:

Bibliothèque Universitaire:

Bibliothèque publique:

Autres:

S'il vous plaît évaluer votre maîtrise d'Internet avant l'atelier sur une échelle de 1 à 5 (= le plus bas Score, 5 = le plus haut score)

Ma propre maîtrise d'Internet avant l'atelier 1 1 2 3 4 5

S'il vous plaît répondre aux questions suivantes (1 = fortement en désaccord, 5 = fortement d'accord)

Les objectifs de l'atelier été transparents 1 2 3 4 5

L'atelier a répondu à mes attentes
1 2 3 4 5

Le contenu de l'atelier est pertinent pour mon travail 1 2 3 4 5

Le niveau de difficulté de cet atelier était approprié 1 2 3 4 5

Assez de temps a été aménagé pour la discussion 1 2 3 4 5

Le rythme de l'atelier était approprié 1 2 3 4 5

L'animateur de l'atelier s'est bien préparé 1 2 3 4 5

Je vais être en mesure d'appliquer le contenu de l'atelier 1 2 3 4 5

Je vais recommander cet atelier à d'autres personnes 1 2 3 4 5

Comment cet atelier pourrait être amélioré?

Fournir une meilleure information avant l'atelier

Mieux préciser les objectifs de l'atelier

Inclure moins de contenu

Inclure plus de contenu

Rendre moins difficile

Rendre plus difficile

Inclure plus d'activités pratiques

Laisser plus de place à la discussion

Laisser moins de place pour la discussion

Améliorer le déroulement de l'atelier

Améliorer la méthode

Mettre à jour le contenu

Aménager plus de temps pour l'atelier

Quelles sont les autres améliorations que vous recommandez?

Qu'est-ce que vous avez aimé le plus?

Qu'est-ce que vous avez aimé le moins?

Quels ont été les aspects manquants?

Merci de votre participation à cet atelier!

Internet et d'autres sources de lectures

Les technologies de l'information et de la communication pour le développement (ICT4D)

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

<http://www.itu.int>

SMSI - Foire aux questions

<http://www.itu.int/wsis/basic/faqs.asp>

Task Force des technologies de l'information et de la communication des Nations Unies

<http://www.unicttaskforce.org/>

L'UNESCO sur l'accès à l'information

[http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID = 1657 & URL_DO = DO_TOPIC & URL_SECTION = 201.html](http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=1657&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

- Rapport économie de l'information http://www.unctad.org/en/docs/sdteecb20071_en.pdf

Les bibliothèques et l'accès à l'Internet

Dans quelle mesure les bibliothèques peuvent-elles garantir la gratuité, l'égalité et libre accès aux ressources d'informations accessible d'Internet dans une perspective mondiale?

(Thèse de doctorat par le Dr Stuart Hamilton)

<http://www.ifla.org/faife/report/StuartHamiltonPhD.pdf>

FAIFE Rapport mondial 2003: la liberté intellectuelle dans la société de l'information, les bibliothèques et l'Internet

<http://www.ifla.org/faife/report/FAIFE-WorldReport2003.pdf>

FAIFE Rapport de synthèse 2002: bibliothèques, conflits et l'Internet <http://www.ifla.org/faife/report/FAIFE-SummaryReport2002.pdf>